



Elbeuf



actu.fr du 13 janvier 2023

940 mots

# Sureffectif au collège Mandela d'Elbeuf : le Département et la Ville avancent des solutions

Le collège Mandela est en fort sureffectif. Avec 670 élèves pour 500 places, la situation est parfois tendue et exaspère les parents d'élève qui ont décidé de monter au créneau.



Le collège Mandela est en sureffectif depuis des années. Actuellement, il compte 670 élèves pour 500 places.

La situation est connue et chronique. Le collège Mandela craque. En tout cas, c'est ce qu'affirment de nombreux parents d'élève qui ont distribué des tracts devant l'établissement ce mardi 10 janvier.

Ce soir-là, les parents d'élève assurent que le collège connaît un « taux de sur-occupation » de 34 %, ce qui correspond à 670 élèves. Initialement, l'établissement devait en accueillir 500. Ce sureffectif chronique a des effets très concrets sur la vie de l'établissement. « Les files d'attente pour aller aux toilettes sont trop longues pour le temps des pauses [elles sont fermées pendant les heures de cours, NDLR], les couloirs et la cour sont bondés, ils sont 80 en salle pour les permanences, c'est bruyant, stressant... », énumère Élodie Etaibi, mère de deux élèves scolarisés à Mandela, « les surveillants nous

disent qu'il y a une dizaine de bagarres par semaine », rajoute-t-elle. « Ça fait depuis 2018 qu'on dénonce ce sureffectif. On a l'impression de ne pas être entendus », lance-t-elle.

Aucune bonne solution ?

Il faut dire que les faits sont farceurs. À précisément 1 200 mètres, un autre collège, Cousteau à Caudebec, est en sévère sous-effectif. Il compte 120 places libres. C'est la solution proposée par la commune d'Elbeuf, aidée par un cabinet de conseils, qui a décidé de revoir les zones d'affectations des écoles primaires. Dans un vote au conseil municipal du 15 décembre, la ville a décidé que les élèves de l'école Michelet iront à Cousteau. Et cela de manière progressive pour ne pas séparer les fratries. Les transports en commun vont également être revus pour accompagner cette transition.

Pour les parents d'élève, cela n'est pas suffisant. « Cette mesure doit permettre de ramener le taux de sur occupation à 20 % en 2026 », indique Élodie Etaïbi. D'après les parents d'élève présents ce mardi 10 janvier, la Ville aurait proposé au Département un agrandissement. « On l'a découvert dans la presse hier », répond Bertrand Bellanger, le président du Département au Journal d'Elbeuf. Pour le Département, pas question de travailler sur une extension. « Je suis garant de l'argent public. Comment je vais expliquer aux Seinormarins cette dépense alors qu'un second collège en sous-effectif se trouve à quelques centaines de mètres ? », précise Bertrand Bellanger.

Une étude de l'Éducation nationale défavorable

Justement, de son côté, le Département est très au courant des problèmes de sureffectif de Mandela. Et pour lui, l'erreur est ancienne et remonte à la construction même du collège. « Je ne jette pas la pierre aux élus de l'époque », glisse le président, mais il rappelle, tout de même, que l'avis défavorable pour la création de ce collège de l'Éducation nationale n'a pas été pris en compte par les décideurs de l'époque, en 2010.

« Dès 2010, les services de l'Éducation nationale avaient alerté sur la localisation de Mandela et avaient décrit avec précision le sureffectif à venir », et aussi le sous-effectif de Cousteau. Les années qui ont passé ont donc totalement donné raison aux études de l'Éducation nationale. Outre la localisation, la taille (500 élèves, autant qu'au Mont Vallot, l'ancien collège) et la sectorisation posaient également problème.

« On allait dans le mur »

La petite musique qui tend à pointer du doigt l'inactivité du Département sur ce dossier irrite en tout cas le président. En février 2019, il rappelle que le Département avait réuni le principal du collège Mandela et celui de Cousteau pour prévenir que d'après les schémas de l'Éducation nationale « on allait dans le mur ».

Des réunions techniques ont eu lieu toute l'année 2020. Des courriers ont ensuite été envoyés au maire d'Elbeuf pour alerter sur la situation et encourager la mairie à revoir la sectorisation des écoles. « Il fallait se dépêcher. On a attendu que la Ville délibère », se souvient Bertrand Bellanger.

On retrouve donc la date du 15 décembre 2022 où Elbeuf met en place la nouvelle sectorisation. D'après l'Éducation nationale, cette nouvelle sectorisation va permettre le transfert de 24 élèves qui auraient dû aller à Mandela vers Cousteau en 2023. 47 en 2024, 72 en 2025 et 89 en 2026. De quoi résorber une grande partie du déséquilibre d'après le Département. En effet, la collectivité se fonde sur un sureffectif de 590 élèves et non de 670 comme les parents d'élèves car elle ne prend en compte que les effectifs de l'enseignement général - et n'ajoute pas les classes Ulis et Segpa. « Lorsque l'on se réfère à la capacité d'un collège, on prend en compte l'effectif d'enseignement général », précise le Département.

Des améliorations à programmer dès ce lundi

« Mais en attendant ces quatre ans, qu'est-ce qu'on fait pour les élèves qui entrent en 6e cette année ? », interroge Bertrand Bellanger. Pour répondre à cette question, il « va envoyer » à Mandela la vice-présidente en charge des collèges, Chantal Cottreau, ce lundi 16 janvier. Et cela pour déceler quelles améliorations pourraient être apportées à court terme. « Depuis 2020, on a fait beaucoup de travaux à Mandela », assure-t-il d'ailleurs.

« Ce qui est sûr, c'est qu'on ne va pas raconter des « carabistouilles » aux professeurs et aux parents d'élève », assure le président, qui va surtout se consacrer à des solutions au budget « raisonnables » suite à cette rencontre du lundi 16.